



Association Urgence Ligne POLT

2, rue Galilée - 18100 Vierzon

@ : contact@urgencelignepolt.info

**ADRESSE à MADAME ELISABETH BORNE, MINISTRE DES TRANSPORTS
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
« URGENCE LIGNE PARIS-ORLEANS-LIMOGES-TOULOUSE »,
REUNIE à LIMOGES LE 13 OCTOBRE 2018.**

Madame la Ministre,

Vous allez prochainement décider d'un schéma directeur pour la ligne ferroviaire POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse).

Cette décision aura des conséquences majeures pour l'avenir d'une partie du territoire national qui s'étend sur 4 régions, 12 départements, représentant 10% de la population française.

Par 3 fois en 30 ans des projets d'amélioration des dessertes de nos territoires ont été élaborés, **par 3 fois** ils ont été abandonnés, créant une immense frustration doublée d'un lourd préjudice économique.

Au moment où le gouvernement se fixe pour objectif le rééquilibrage des territoires, selon les propres termes du Président de la République, il nous faut constater que le schéma directeur, présenté à Limoges le 16 juillet dernier par Monsieur le Préfet de Nouvelle-Aquitaine, **n'est pas à la hauteur des enjeux économiques que doivent affronter nos départements.**

Pourtant, depuis un an :

- **26 parlementaires de 11 départements**
- **10 présidents de conseils départementaux**
- **Tous les maires de la ligne POLT (sauf Montauban)**
- **29 collectivités qui ont voté une délibération**

- Les présidents des régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, d'agglomérations Orléans, Vierzon, Châteauroux, Limoges, Brive, Cahors, Toulouse...
- Des chambres consulaires
- Notre association et beaucoup d'autres,

ont demandé **une véritable modernisation de la ligne POLT.**

Ils veulent que cet axe soit une artère majeure de l'irrigation de nos territoires, un atout de leur attraction.

Ils ont insisté sur le fait qu'une simple régénération ne correspond pas à l'impulsion d'une réelle dynamique économique.

Ils ont indiqué que l'ambition, souhaitée par le rapport DURON de mai 2015, était légitime et, comme le souligne le rapport, constituerait « une bonne alternative au barreau LGV Poitiers-Limoges », aujourd'hui abandonné. Ainsi se trouve renforcée l'idée d'une VERITABLE AMBITION pour la ligne POLT, venant compenser l'absence de perspectives de desserte par la grande vitesse.

Cette ambition est celle, Madame la Ministre, que nous vous demandons ensemble d'inscrire dans le schéma directeur de POLT. Elle consiste :

- En la poursuite jusqu'à son terme de la régénération de la ligne avec 1,6 milliard d'euros dont le financement doit être garanti dans sa totalité pour 2021, pour être cohérent avec l'arrivée des nouveaux trains en 2023. Nous connaissons l'importance de l'effort mais il est dû essentiellement aux trop longues périodes de sous-investissement subies par cette ligne POLT et ne saurait donc être utilisé comme argument pour rejeter ou repousser sa modernisation,
- En la commande, dès 2019, de nouveaux trains vraiment adaptés, en confort, services et prestations à bord, à une ligne de 712km et capables d'atteindre une vitesse de 220 km/h minimum. Objectif dont la pertinence vient d'être confirmée par une mission de la commission des finances de l'Assemblée Nationale. **Un autre choix hypothéquerait pour 40 ans la modernisation de l'axe POLT.** Nous demandons la livraison de premiers trains en 2023, comme cela est tout à fait possible car la livraison des 12 premiers est prévue à cette date.
- En une amélioration sensible des temps de parcours. L'étude que nous avons fait réaliser démontre que Limoges-Paris en 2h30 est possible ainsi qu'un gain de temps d'au moins 45 mn sur Paris-Toulouse. Cette étude a obtenu le soutien financier de 27 collectivités territoriales, ce qui témoigne de la très forte attente des élus et des populations pour une desserte ferroviaire de haut niveau en matière de confort, de rapidité, de services, de régularité et de sécurité.

- En un investissement complémentaire sur les infrastructures de 200 à 300 millions d'euros pour Paris-Limoges et 150 à 200 millions d'euros de Limoges à Toulouse, **en plus** des chiffres indiqués sur le projet de schéma directeur. Celui-ci ne prévoit qu'un gain de temps de 20 min sur Limoges et Paris et 34 min sur Paris-Toulouse (effort largement insuffisant qui nous ramènerait à des temps de parcours remontant à 40 ans !). Les financements peuvent se concevoir sur plusieurs exercices et sont d'abord un choix politique sur l'importance à accorder au développement de nos territoires pour un axe stratégique de 712km ; ils touchent aussi à la crédibilité de l'objectif de rééquilibrage territorial.
- Enfin, pour l'immédiat, en une efficacité retrouvée en matière de dessertes et d'arrêts, en revenant aux 14 aller-retour par jour qui se pratiquaient il y a quelques années dont 2 aller-retour sans arrêt de Paris à Limoges avec continuation jusqu'à Toulouse, leur déclinaison sur l'ensemble de la ligne avec souci d'une desserte fine des territoires.

Telle est l'ambition raisonnable que nous avons pour nos territoires. Elle vient d'être validée par le rapport d'une mission de la commission des finances de l'Assemblée Nationale concernant les liaisons POLT et Paris-Clermont. C'est à ce prix que pourra être développée une nouvelle dynamique économique, écologique, culturelle et touristique, soucieuse du maintien des métiers et emplois existants et créatrice de richesses nouvelles permettant de rentabiliser les investissements réalisés. Votre récente décision de prolonger l'existence des trains de nuit et notamment la desserte Paris-Rodez-La Tour de Carol est positive.

Toutes et tous rassemblés, élus, collectivités, forces économiques, usagers, citoyens, associations, par-delà nos choix politiques, nous attendons un schéma directeur pour POLT qui témoigne de respect pour des territoires qui en ont trop souvent manqué, marque un nouvel espoir de développement et permet de gagner en attractivité tout en répondant aux attentes des usagers.

Est-il possible de ne pas entendre l'ensemble des voix ainsi rassemblées ?

Madame la Ministre, nous sommes à votre disposition pour travailler en ce sens et directement avec vous car c'est l'intérêt, non seulement de nos régions et départements, de nos concitoyens, mais c'est aussi celui du pays tout entier.

Bien respectueusement.

Pour l'Assemblée Générale
Le président Jean-Claude Sandrier

